Nos principales missions sont :

• Développer l'économie

Nous encourageons le développement économique durable, en tenant compte des caractéristiques spécifiques du tissu économique bruxellois.

• Soutenir l'emploi

Nous apportons un soutien aux acteurs de la création d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.

Soutiens et protection

Bruxelles Economie et Emploi offre des services aux candidats-entrepreneurs, aux indépendants et aux entreprises : primes, financement d'appels à projets, financement d'entreprises agréées, soutiens à la formation (congé-éducation payé, fonds de formation pour les entreprises titres-services), analyses alimentaires,... L'administration organise aussi les examens du Jury Central concernant les connaissances et gestion et pour l'accès à la profession.

Les entreprises doivent demander certaines des autorisations auprès de Bruxelles Economie et Emploi : autorisations de travail pour occuper un ressortissant non-européen ou lancer une agence de voyage, agréments pour les agences-intérim et de titres-services, enregistrement des hébergements touristiques,... Nous mettons également en place une politique de contrôles.

Organisation

L'administration compte environ 250 collaborateurs. Elle est divisée en 3 pôles : le service Economie, le service Emploi et la Direction de la Coordination et des Finances pour les aspects transversaux (RH, aspects juridiques...).

Consultez l'organigramme de Bruxelles Economie et Emploi

Stratégies

Découvrez les stratégies de la Région en matière d'économie, d'emploi et d'agriculture urbaine

A votre service

Nous nous efforçons de vous servir au mieux. En cas de plainte par rapport au traitement d'un dossier, contactez le service des plaintes du Service régional de Bruxelles.

Liens utiles

Consultez nos liens utiles:

- Création d'entreprise
- Recherche d'emploi
- Formations
- Mobilité

Rapports d'activités

Consulter les rapports annuels du SPRB et de Bruxelles Economie et Emploi

Nos publications